AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_151-DE
Reçu le 05/10/2026



**Délibération du Conseil Communautaire**

**********

Le mardi 29 septembre 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 septembre 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire | 60 | |
| Titulaires présents | 53 | Allain Tricoire – Martine Pistarino – Claude Faguet – Françoise Bourgoin – Christèle Durieux – Pascal Devars – Patrick Gérard Saigne – Monique Boineau-Serrano – Jean-Bruno Déroulède- Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Frédéric Beauvier – Luc Chapuzet – Philippe Bogaert – Hervé Toussaint – Michel Séjourné- Jean-Jacques Desprès-Ludovic Gillaizeau-Francis Lafaye-Clément Le Mercier -Géry Denis-Gilles Mercier -Nicolas Platon-Christine Laurent-Dominique Caillou-Cécily Bergier-Danièle Delpey-Stéphane Durousseau-Franck Blanchardie-Philippe Chotard-Karine Incardona-Christophe Rossard-Jean-Pierre Chaumette-Pierre Guigné-Francis Duverneuil-Virginie Mouche-Jean-Pierre Paretour-Joël De Luca-Gérard Caignard-Fabrice Boniface-Brigitte Pourtier-Thierry Bacus-Priça Mortier-Jean-Claude Arnaud-Florent Simon-Julie Bordet-Denis Ferrand-Guillaume Durand-Joëlle SaintMartin-Marion Lafaye-Régis Defraye-Patrick Lachaud |
| Titulaires absents | 7 | Jean-Pierre Prigul-Laëtitia Masclet-Fabrice Jaubert-Gérard Gobert-Uriel Gadessaud-Mélanie Célérier-Pierre-Albert Benedetti |
| Suppléants présents | 2 | Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée<br>Guillaume Boynard pour la commune de Grand-Brassac |
| Procuration | 3 | Uriel Gadessaud à Nicolas Platon<br>Mélanie Célérier à Florent Simon<br>Pierre-Albert Benedetti à Patrick Lachaud |

AR Prefecture
024-200040400-20260929-2026_151-DE
Reçu le 05/10/2026



**DELIBERATION N° 2026 /151 : (Code Nomenclature /7.10)**
**DATE : 29 SEPTEMBRE 2026**
**RAPPORTEUR : Monique Boineau-Serrano**
**OBJET** : **Echelonnement des paiements activités extrascolaires camps**

Le pôle service à la population de la CCPR organise chaque année des camps à destination des enfants et des jeunes du territoire pendant les périodes extrascolaires.

Le coût de participation à ces séjours peut représenter une charge financière importante pour certaines familles et constituer un frein à l'inscription des enfants.

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à ces activités et d'accompagner les familles pour le règlement des participations financières, le service souhaite mettre en place la possibilité d'un paiement échelonné en trois échéances pour les activités de type camps organisées par la collectivité.

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise la possibilité d'un paiement en trois fois des familles pour les activités camps.

Décision du Conseil Communautaire :
**Votes pour** : 58
**Votes contre** : 0
**Abstention** : 0

Publié le 05/10/2026

**La secrétaire de séance du 29 septembre 2026**
**Priça Mortier**

**Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois**
**Didier Bazinet**

Priça MORTIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10 Rue Couleau 24600 RIBÉRAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 02/10/2026 16:37:05